

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY7426
Titre long	Syndromes neuropsychologiques de l'enfant
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2025
Horaire	Mardi 8h30 à 11h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	Oui
Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/	

Personne enseignante

Nom et titre	Cindy Beaudoin, Chargée de cours
Coordonnées	cindy.beaudoin@umontreal.ca
Disponibilités	Avant/après le cours et sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom	À déterminer
Coordonnées	À déterminer
Disponibilités	À déterminer

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Connaître la prévalence, la symptomatologie, l'étiologie et la présentation clinique des grands syndromes neuropsychologiques chez l'enfant et l'adolescent.

Objectifs spécifiques

1. Identifier les critères diagnostiques et le tableau neuropsychologique des syndromes abordés.
2. Comprendre les substrats neuropathologiques des syndromes et maladies neuropsychologiques de l'enfant (e.g. structures et fonctions cérébrales impliquées, bases neurophysiologiques).
3. Acquérir une compréhension des tableaux cliniques et neuropsychologiques permettant d'approfondir des hypothèses diagnostiques et d'orienter la notion de diagnostic différentiel.
4. Se familiariser avec les aspects d'intervention et de recommandations liés aux différents syndromes présentés.
5. Se familiariser avec les notions de diversités en neuropsychologie pédiatrique en présentant des exemples de cas.
6. Connaître les fondements empiriques des divers syndromes neuropsychologiques abordés.

Compétences développées

ÉVALUATION

1. Connaître l'ensemble de la symptomatologie liée aux conditions présentées afin d'identifier un syndrome neuropsychologique spécifique;
2. Connaître la diversité des facteurs pouvant être à l'origine ou concomitants à une symptomatologie (par exemple, génétiques, biologiques, médicaux ou ethnosociologiques);
3. S'initier à la rédaction d'une anamnèse en prenant compte les différents facteurs d'influence pertinents à la problématique et au contexte présentés;
4. Connaître et identifier les diagnostics différentiels dans différents contextes cliniques et les pistes d'évaluation pour confirmer ou infirmer les hypothèses diagnostiques.

INTERVENTION

1. Connaître les recommandations de base liées aux différents syndromes présentés;
2. S'initier aux pistes d'interventions en neuropsychologie pédiatrique;
3. Reconnaître l'importance d'ajuster les recommandations et les interventions à la problématique clinique, à la clientèle visée et à la diversité psychosociale et ethnique de cette clientèle.

RECHERCHE

1. Connaître les dernières avancées en recherche sur les divers syndromes neuropsychologiques pédiatriques présentés;
2. Utiliser son sens critique pour interpréter les résultats de recherche présentés;
3. Utiliser les moteurs de recherche pertinents pour s'informer sur les problématiques présentées.

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

1. Se familiariser avec les valeurs, principes et enjeux éthiques et déontologiques en neuropsychologie pédiatrique.

Méthodes pédagogiques utilisées

Présentations magistrales données par la responsable du cours, ainsi que par des conférenciers cliniciens et chercheurs ; études de cas cliniques ; lectures personnelles.

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2025-01-14	Introduction à la neuropsychologie pédiatrique Présentation du plan de cours	Présentation magistrale : Cindy Beaudoin	Voir lectures sur studium
Cours 2 2025-01-21	Déficit de l'attention/hyperactivité	Présentation magistrale : Elisabeth Perreau-Linck	Voir lectures sur studium
Cours 3 2025-01-28	Handicap intellectuel Haut potentiel intellectuel	Présentation magistrale : Hélène Audrit	Voir lectures sur studium
Cours 4 2025-02-04	Trouble spécifique des apprentissages avec déficit de la lecture/avec déficit de l'expression écrite (dyslexie/dysorthographe)	Présentation magistrale : Julie Duval	Voir lectures sur studium
Cours 5 2025-02-11	Trouble spécifique des apprentissages avec déficit du calcul (dyscalculie)	Présentation magistrale : Valérie Rouby	Voir lectures sur studium
Cours 6 2025-02-18	Trouble du langage	Présentation magistrale : à confirmer	Voir lectures sur studium
Cours 7 2025-02-25		Examen oral (20%)	
Cours 8 2025-03-04	Période d'activités libres	N/A	N/A
Cours 9 2025-03-11	Trouble développemental de la coordination	Présentation magistrale : Dominique Croteau et Valérie Morand Remise de l'auto-critique de la présentation orale (10%)	N/A
Cours 10	Trouble du spectre de l'autisme	Présentation magistrale : Anne-Marie Nader	N/A

Plan de cours

2025-03-18			
Cours 11 2025-03-25	Épilepsie	Présentation magistrale : À confirmer	N/A
2025-03-25			
Cours 12 2025-04-01	Oncologie	Présentation magistrale : Leandra Desjardins et Laurianne Buron	N/A
2025-04-01			
Cours 13 2025-04-08	Autres syndromes neuropsychologiques pédiatriques	Présentations orales en équipe (20%)	N/A
2025-04-08			
Cours 14** 2025-04-15	Période d'examen : Pas de cours	N/A	N/A
2025-04-15			
Cours 15** 2025-04-29	Période d'examen : Examen final (50%)	N/A	N/A
2025-04-29			

* Le 18 et le 21 avril sont des jours fériés.

** La période d'examen s'étend du 15 au 30 avril. Notez que le mardi 22 avril est réservé pour les examens des cours du lundi.

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Examen en classe	Examen oral - Mises en situation clinique et explication vulgarisée de concepts et syndromes neuropsychologiques pédiatriques	2025-02-25	20%
Remise de travail en ligne	Travail écrit – Auto-critique de sa performance lors de l'examen oral	2025-03-11	10%
Présentation orale	Présentation orale en équipe - Synthèse d'une condition neurodéveloppementale, acquise ou génétique pédiatrique	2025-04-08	20%
Examen en classe	Examen final - Études de cas, questions à choix multiples, courtes et à développement	2025-04-29	50%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Dépôt sur Studium.
Matériel autorisé aux examens	Aucun matériel autorisé lors de l'examen oral ou l'examen final.

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Articles et autres lectures fournies sur Studium selon le cours.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	N/A
Équipement (matériel)	N/A

Ressources complémentaires

Documents	<p>Lectures suggérées :</p> <p>Beauchamp, M.H., Peterson, R.L., Ris, D.M., Taylor, G.H., Yeates, K.O. (2022). <i>Pediatric Neuropsychology: Research, Theory, and Practice</i> (3rd edition). New York, Guilford Press, 566 p.</p> <p>Mazeau, M., Pouhet, A. & Ploix Maes (2021). <i>Neuropsychologie et troubles des apprentissages chez l'enfant : du développement typique aux dys-</i> 3e éd. Elsevier Masson, 448 p.</p> <p>Ordre des psychologues du Québec (2024). <i>L'enfance 0-12 ans. Les cahiers du savoirs</i>, Numéro 5, 94 p.</p>
------------------	---

Plan de cours

Sites Internet	La trousse Cerveau : https://www.cerveau.psy.ulaval.ca/
-----------------------	--

Guides	N/A
---------------	-----

Autres	N/A
---------------	-----

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2025-01-23

Date limite d'abandon 2025-03-14

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives. Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Plan de cours

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.